
MERCREDI, 13e. NOVEMBRE, 1839.

P R E S E N S.

L'Honble. M. le Juge en Chef, Président.

MM. *Cuthbert.*
Pothier.
De Léry.
Moffatt.
McGill.
De Rocheblave.
Neilson.
Gerrard.
Quesnel.
Christie.
Walker.
Molson.
Harwood, et
Hale de Sherbrooke.

PRIERES.

L'Ordre du Jour ayant été lu, pour mettre la question de concours sur les Résolutions rapportées hier par le Comité de tout le Conseil, sur la communication faite par Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de la Réunion des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*,

Les dites Résolutions ont été lues de nouveau, et elles sont comme suit :

1. RESOLU, Que dans les circonstances actuelles, afin de pourvoir d'une manière efficace à la paix et à la tranquillité, ainsi qu'au Gouvernement stable, constitutionnel et efficace des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, la Réunion de ces Provinces sous une seule Législature, est, dans l'opinion du Conseil, devenue d'une nécessité indispensable et urgente.
2. RESOLU, Que la détermination prononcée de Sa Majesté, telle qu'annoncée dans son gracieux Message au Parlement, de réunir les Provinces du